

//VILLE FLEURIE

VILLE FLEURIE

Fontainebleau est reconnue pour la qualité exceptionnelle de sa diversité écologique. En retour, la collectivité porte une responsabilité majeure dans sa gestion quotidienne de la nature en Ville.

—// FONTAINEBLEAU, VILLE FLEURIE

Fontainebleau est une ville florissante et fière d'avoir obtenu le label "Ville Fleurie" avec **deux fleurs** dans le cadre du Concours régional des *Villes et villages fleuris et de l'amélioration du cadre de vie*. Cette distinction est un symbole de la beauté et de l'engagement de la Ville en faveur de l'environnement et de la qualité de vie de ses habitants, et récompense le travail réalisé quotidiennement par les agents des services espaces verts et cadre de vie.

Le label "Ville Fleurie" est un gage de qualité pour les citoyens, les visiteurs et les investisseurs. Cela signifie que Fontainebleau s'engage à maintenir un environnement verdoyant, coloré et accueillant, grâce à des espaces verts bien entretenus, des jardins publics et des parcs fleuris.

Cette distinction montre également que la ville accorde une importance considérable à la qualité de vie de ses habitants. Les espaces verts offrent un cadre paisible pour se détendre et profiter de la nature, tandis que les fleurs ajoutent de la couleur et de la beauté à l'environnement.

En obtenant le label "Ville Fleurie" avec deux fleurs, Fontainebleau démontre son engagement en faveur de l'environnement et de la qualité de vie. C'est une source de fierté pour les habitants de la ville et un appel à la continuité de ces efforts pour préserver la beauté et le bien-être de la Ville pour les générations futures.

// EN SAVOIR PLUS SUR LES [VILLES ET VILLAGES FLEURIS](#) 



—// LA BIODIVERSITÉ AU CIMETIÈRE

Soucieuse de la préservation de la nature en ville et du cadre de vie des Bellifontains, la municipalité a pris de nombreuses initiatives afin de favoriser la biodiversité dans le cimetière communal :

- // Installation de 6 ruches,
- // Engazonnement des sols nus,
- // Création de prairies (fauches tardives),
- // Réhabilitation des allées,
- // Inventaire faune/flore,
- // Actions de sensibilisation auprès des scolaires...

// LE SAVIEZ-VOUS ?

En 2013, le cimetière de Fontainebleau a reçu le **label Ecojardin** !

Le label Ecojardin a été créé pour encourager les jardins publics et privés à adopter des pratiques respectueuses de l'environnement. Le cimetière de Fontainebleau peut tirer de nombreux avantages de ce label.

Tout d'abord, le label Ecojardin oblige à adopter des méthodes de jardinage écologiques telles que l'utilisation de produits naturels pour la fertilisation et la lutte contre les parasites, ainsi que la gestion de l'eau de façon durable. Cela aide à préserver la qualité de l'air, contribuant ainsi à un environnement plus sain pour les visiteurs et les plantes.

De plus, adopter des pratiques écologiques permet à la municipalité peut faire des économies sur les coûts de jardinage à long terme, tout en étant plus respectueux de l'environnement.

Enfin, en obtenant le label Ecojardin, la ville de Fontainebleau fait preuve de son engagement en faveur de la protection de l'environnement et montrer son soutien à une cause importante pour les générations futures. Cela permet également encourager d'autres jardins et cimetières à suivre l'exemple et à adopter des pratiques écologiques.

// EN SAVOIR PLUS SUR LE [LABEL ECOJARDIN](#) ➔.



EcoJardin

la référence de gestion écologique

Fontainebleau

